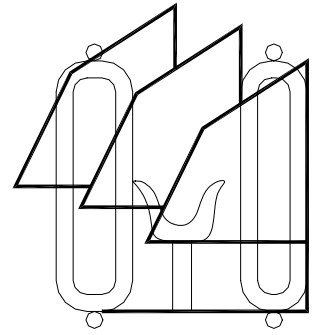
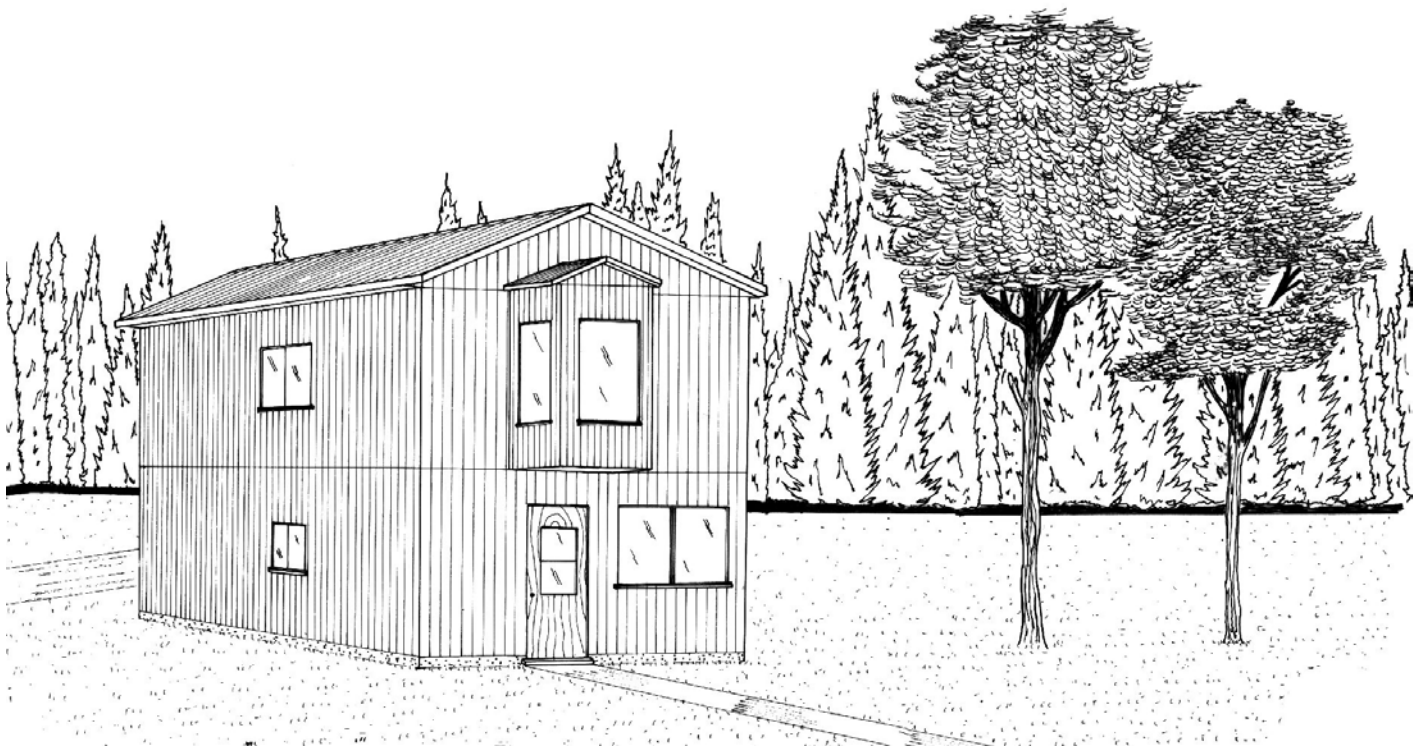


**CENTRE DE SERVICE DE
L'ÉLEVAGE DU RENARD**



80253



CENTRE DE SERVICE DE L'ÉLEVAGE DU RENARD

Ce plan de six feuilles donne les détails d'un centre de service pour l'élevage du renard. Le centre consiste en un bâtiment à deux étages de 5,4 par 6 mètres.

L'étage du bas est isolé et sert à la préparation de la nourriture. Il contient un congélateur commercial d'environ 2,4 par 2,4 mètres avec 2,1 mètres de hauteur. De plus, pour préparer la nourriture, il faut une table où la viande dégèle, un hache-viande et un malaxeur. La nourriture ne doit pas être entreposée plus de six mois dans le congélateur.

Deux portes en permettent l'accès, l'une de 2,1 mètres de largeur permet d'y entrer un tracteur, l'autre qui conduit au parc à renard doit être de largeur suffisante pour le passage du chariots à nourriture. Une toilette et la pompe à eau sont situées sous l'escalier qui conduit au second étage.

L'étage du haut qui n'est pas isolé sert au traitement de la fourrure et à la réparation des cages. Il est à remarquer que l'abattage des animaux se fait à l'étage du bas. L'étage du haut est utile pour la surveillance des renards durant la période d'accouplement.

Sur le plan, apparaît un lieu de surveillance isolé qui fait saillie. Ce lieu n'est pas essentiel pour tous les troupeaux surtout quand les mâles sont distribués près du centre et peuvent être facilement observés par les fenêtres.

Le centre doit être accessible à l'année par camion pour la livraison de la nourriture. L'électricité et l'eau doivent être disponibles. Le centre peut être près de la maison, mais il est préférable de le construire près du parc des renards.

